



Compte rendu de l'audience du 5 mars 2019

Nous étions convoqués à un CTL ce jour.

Au vu des projets de réorganisation du réseau, l'intersyndicale FO, CGT et Solidaires a indiqué dans une lettre ouverte qu'elle exigeait de discuter de la géographie revisitée du ministre et du périmètre de la prime PAS de 200 €. Comme elle boycottait ce CTL, l'audience pourrait se tenir dans l'après-midi.

La Directrice régionale a accepté.

Sur la géographie revisitée, pas de nouvelle. La Directrice locale nous a indiqué n'avoir fait remonter aucun projet de restructuration à ce jour auprès de la Direction générale !!!!!!! C'est peut-être ceux de l'an dernier qui sont toujours d'actualité.

Pour nous rassurer, la Direction nous indique que le maximum sera fait pour avoir le meilleur accompagnement possible auprès des agents dans le cadre de ces réorganisations.

Nous lui avons répondu que loin d'être rassuré, les restructurations au 1^{er} janvier 2019 n'avaient toujours pas fait l'objet d'un avis en CHS-CT pour discuter, justement, des conditions de travail des agents. Nous ne sommes qu'en mars et toujours rien... Le pré-projet fourni ne nous a pas permis d'émettre un avis objectif, ce dossier étant vide.

Sur le périmètre de la prime, deux critères ont été avancés par la direction :

- avoir suivi la formation PAS 2018 et / ou 2017
- avoir participé directement et activement à la mise en place du PAS.

Pour le versement, deux vagues :

- une en février (collègues ayant suivi la formation en 2018 – 550 agents)
- une en mars (collègues ayant suivi la formation en 2017 - 60 agents).

L'intersyndicale demande le versement de la prime à TOUS les agents.

L'intersyndicale ne peut se satisfaire de ces non-réponses et vous invite à être massivement en grève le 14 mars et à monter massivement à Paris le 28 mars pour porter haut et fort nos revendications .